



Paris, le 28 avril 2021, 18h30

## MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

Rubis a déposé son Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2021, en format ESEF, auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 28 avril 2022.

Ce document est disponible sur le site internet de la Société ([www.rubis.fr](http://www.rubis.fr)) dans la rubrique « Publications – Rapports Financiers – Documents d'enregistrement universel », sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et au siège de la Société (46, rue Boissière - 75116 Paris).

Le Document d'enregistrement universel 2021 comprend notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
- la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) et le rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

La table de concordance du rapport financier annuel figure en page 318 du Document d'enregistrement universel 2021.

La version anglaise du Document d'enregistrement universel 2021 sera mise en ligne prochainement sur le site de la Société.



---

**Contact**

RUBIS – Direction juridique

Tél : 01 44 17 95 95